

**RESSORTISSANTS EN PROVENANCE DE L'UE EEE ET SUISSE**

**LISTE DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR**

**Réf. : SRI-CHOMEUR INDEMNISE-LISTE 3A**

**Vous êtes actuellement chômeur indemnisé, suite à l'exportabilité des droits au chômage de votre pays de provenance.** Pour bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé au titre des droits communautaires, merci **de nous retourner cette liste** accompagnée des documents suivants :

- le formulaire U2 délivré par le pays de provenance et validé par le Pôle emploi en France
- la CEAM délivrée par le pays de provenance
- une photocopie de votre pièce d'identité pour vous et tous les membres de votre famille vous accompagnant
- votre relevé d'identité bancaire (n° IBAN)
- une photocopie d'un justificatif de domicile
- merci de nous préciser votre adresse dans votre pays de provenance :

---

---

**VOTRE DOSSIER ACCOMPAGNE DE CETTE LISTE PEUT ETRE :**

▪ **DEPOSE DANS L'UN DES POINTS D'ACCUEIL DE L'ASSURANCE MALADIE**

(les adresses de nos points d'accueils sont consultables sur [ameli.fr](http://ameli.fr))

▪ **TRANSMIS PAR COURRIER A L'ADRESSE SUIVANTE :**

ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
CS 60300  
93018 BOBIGNY CEDEX